

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ÉCOLE n° 2

Date : Lundi 30 mars 2026

Parents élus : Mmes BONNAL Katia, GALLIOT Manon, SUDERIE Coralie, MAACHOU Malvina, BELLOT Aurélie, GERARD Elisa et M BRAEM Alexandre

Enseignantes : Mmes Sylvie LAUG, Véronique LANDOLT, Marie BORDES et Magali DEDIEU

ALAE : M FERCHICHI Najib, directeur ALAE

Représentants de la mairie :

M. Le Maire CAPDECOMME Michel; Mme VERHAEGHE Magali

Ecole maternelle de Roquettes

6 rue des Pyrénées

31 120 ROQUETTES

05 61 72 20 99

ce.0311882c@ac-toulouse.fr

Ordre du jour Conseil d'école N° 2

Lundi 30 mars 2026 à 17h30, salle des maîtres de l'école maternelle

1- Pédagogie

- *Bilan des projets réalisés et projets à venir / dates à retenir
- *Suivi des enfants APC/AESH
- *Liaison GS-CP
- *Actions de l'association de parents d'élèves

2- Coopérative : bilan

- *Actions de l'association des parents d'élèves

3- Préparation rentrée école définitive

- *Calendrier
- *Organisation du déménagement
- *Inauguration
- *Sécurité et circulation aux abords de l'école

4- Temps périscolaire et ALAE

- *Vécu et retours d'expériences
- *Gestion des absences
- *Remplacements
- *Préparation de la rentrée : postes à pourvoir

Questions

Les réponses aux questions des parents d'élèves seront apportées au fur et à mesure de l'ordre du jour.

<p>1] Pédagogie</p> <p>*Bilan des projets réalisés et projets à venir / dates à retenir</p> <p>*Suivi des enfants APC/AESH</p> <p>*Liaison GS-CP</p> <p>*Actions de l'association de parents d'élèves</p> <p>▪ Pour information</p>	<p>*Bilan des projets :</p> <p>Comme chaque année, de nombreux projets ont été réalisés en lien avec les programmes d'apprentissages : des temps forts partagés en interne et/ou avec les CP, la médiathèque, le relais assistantes maternelles, la maison de retraite de Roquettes : chorale, anniversaire médiathèque, festivités de Noël, carte de vœux, galette, le carnaval.</p> <p><u>A venir :</u></p> <p>- <u>Sortie sur la journée</u> en fin d'année sur le thème médiéval pour finaliser le projet débuté par le carnaval.</p> <p>Visite + activités au château de Mauvezin(65)</p> <p><u>Dates envisagées :</u></p> <p>Jeudi 21 mai pour 4 classes (PSGS et les 3 MSGS), vendredi 22 mai pour la classe des PS.</p> <p>Trajets en bus financé par la mairie</p> <p>Visite et activités financées par la coopérative scolaire</p> <p>Participation des familles : aucune</p> <p>Sortie qui reste à confirmer car nous sommes toujours en recherche d'un transporteur qui permette de partir à 8h et de revenir à 17h.</p> <p>Beaucoup de bus sont réservés pour les transports scolaires et ne permettent pas une telle amplitude.</p> <p>Nous réfléchissons aussi à une alternative qui permettrait quand même de vivre une journée hors de l'école.</p> <p>- <u>Cadeau des parents</u> (semaine du 1er juin)</p> <p>-<u>Réunion d'informations pour les parents des futurs PS</u> : jeudi 18 juin à 17h00.</p> <p>La visite de l'école sera programmée avant la rentrée des classes de septembre (en attente de date de confirmation).</p> <p>- <u>Chorale de l'école le lundi 22 juin 18h00</u> à la salle Jean Ferrat + auberge espagnole en lien avec l'APE pour le rangement et nettoyage de la salle.</p> <p>*Suivi des enfants APC/ AESH :</p> <p>Tous les enfants ont bénéficié de l'APC dans l'année. Soit en aide ponctuelle pour un projet, soit pour renforcer puis consolider une compétence fragile.</p> <p>A ce jour, 2 enfants ont une notification individuelle, 2 enfants ont reçu un refus de notification, 1 enfant est en attente de notification.</p> <p>L'an prochain nous savons déjà que 2 enfants auront besoin d'une AESH.</p> <p>2 AESH en poste cette année. 1 est en longue absence. L'emploi du temps AESH est partagé avec équité.</p> <p>*Liaison GS-CP : lien toute l'année avec les collègues de CP.</p> <p>L'analyse des résultats des évaluations nationales CP-CE1 de septembre et janvier permet un travail de cycle ciblé.</p> <p>Invitation aux répétitions de la chorale de Noël et de fin d'année.</p> <p>En fin d'année, des actions d'échanges et de partages : lecture d'albums par les CP, échanges de classes.</p>
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

	<p>* Actions avec les parents d'élèves : Merci beaucoup pour les aides et la réactivité de l'association de parents d'élèves (APE). De belles initiatives et une communication fluide mettent en valeur la bonne relation entre nous. Les actions menées et / ou relayées : - aide à l'organisation des photos fratrices ; - don pour financer la sortie au théâtre de Cugnaux (en lien avec l'anniversaire de la médiathèque / Violette Mirgue) ; - goûter du carnaval ; - vente de gâteaux et tombola ; - objets décorés par le dessin des enfants destinés à la vente aux familles.</p>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pour discussion et avis 	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pour décision 	
<p>2] Coopérative : *Bilan *Actions de l'association des parents d'élèves</p>	<p>Solde : 5 258,97€ Dépenses à déduire : - la sortie au théâtre et les dépenses courantes de la vie de l'école (ingrédients gâteaux etc...) - sortie château de Mauvezin : 1 020€ L'action menée par l'APE de vente d'objets décorés sera au bénéfice de la coopérative scolaire.</p>
<p>3] Préparation rentrée école définitive *Calendrier *Organisation du déménagement *Inauguration *Sécurité aux abords de l'école</p>	<p>*Calendrier : Le chantier avance très bien et les délais sont respectés. Des visites du chantier ont été réalisées pour les adultes de l'école. Les représentants de parents d'élèves (APE) pourront aussi visiter le chantier lorsqu'il sera un peu plus avancé.</p> <p>Déménagement envisagé à partir du 6 juillet. La même préparation sera nécessaire que pour le déménagement dans l'école provisoire (préparer les plans des salles, définir les zones de rangement). Puis chaque enseignante pourra accéder à l'école pour installer sa classe selon ses disponibilités personnelles pendant les vacances. Le contenu des garde-meubles sera aussi déménagé. Mise en place de l'alarme et transmission des clés prévues. *Visite de l'école pour les enfants scolarisés à prévoir avant le 03/07. *Plantations par les enfants à prévoir (sur les parterres devant les classes). *Visite de l'école pour les futurs PS à prévoir avant la rentrée des classes.</p> <p>Un vote a eu lieu pour choisir le nom de la nouvelle école. Elle s'appellera Ecole Thomas Pesquet si ce dernier donne son accord.</p> <p>L'inauguration aura lieu après la rentrée de septembre.</p> <p>Préparation des inscriptions rentrée 2026 : Ouvert dès janvier. Peu de mobilisation des familles. Il a fallu relancer plusieurs fois. Mme VERHAEGHE va de nouveau diffuser l'information avec la date limite du 17 avril pour que nous puissions ensuite préparer les classes et les commandes de rentrée. Budget investissement EPS/meubles synchronisé avec l'élémentaire pour bénéficier des aides et négociations du fournisseur. Budget total groupe scolaire 30 000€. Vote du budget le 27 avril</p> <p>30 logements sociaux sont en attente de livraison pour la fin d'année 2026. M Le Maire ne sait pas si les familles accueillies auront des enfants en maternelle.</p>

	<p>*Sécurité aux abords de l'école : Les parents d'élèves ont soulevé aux conseils d'école élémentaire et maternelle le besoin de sécuriser certains passages piétons et le respect des places de parking. Ces points sont pris en compte dans l'étude des sens de circulation pour la nouvelle école. La circulation vélo et le parking vélos seront également bien sécurisés dans la nouvelle école. La présence d'un agent municipal devant l'école chaque matin est maintenue et nécessaire pour limiter les incivilités.</p> <p>A noter : Lors de la réfection du parking de l'école, aucune place ne sera utilisable. Les familles seront invitées à venir à pied, à vélo ou à se garer plus loin.</p>
<p>4] Temps périscolaire et ALAE *Retour d'expériences temps calme des MS *Gestion des absences et remplacements *Postes à pourvoir, préparation rentrée</p>	<p>*Temps calme des MS : Retour d'expérience positif par l'équipe ALAE et les familles. Le doudou est autorisé. La lumière du jour est maintenue. Durée 20 min</p> <p>*Gestion des absences et remplacements La semaine de carence est appliquée lorsqu'une ATSEM est absente, ce qui nécessite une réorganisation interne au jour le jour. Ces périodes de flottements pénalisent le bien être des enfants même si les équipes font de leur mieux. Les remplacements longs ont permis d'accueillir de nouvelles collègues, ce qui amène de la sérénité pour tous.</p> <p>*Postes à pourvoir pour la rentrée : Les nouvelles collègues accueillies cette année ont été fortement appréciées autant par les enfants, les professionnelles que les parents. L'esprit d'équipe solidaire dont elles ont fait preuve a eu un impact fort sur l'équipe. Cela a apporté de la stabilité et de la sérénité. Pour l'an prochain nous aimerions que les personnes nommées et / ou reconduites présentent ce même état d'esprit positif et constructif.</p>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pour discussion et avis 	<p>M Le Maire précise que la sonorisation de la cantine est à l'étude. C'est une priorité municipale et des dispositifs d'amélioration sont en cours de test.</p>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pour décision 	
<p>Questions représentants de parents</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Pour information 	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pour discussion et avis 	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pour décision 	

Présidente de séance (Directrice) : Mme DEDIEU / Secrétaire de séance : Mme LANDOLT